

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

**DÉLIBÉRATION N°CP2022-
10/7/31
DOSSIER N°5427**

**PETITES VILLES DE DEMAIN - FELLETIN ET COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

**OBJET : Petites Villes de Demain - Felletin et Communauté de communes
Creuse Grand Sud**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL


*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2022-10/7/31 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Politiques territoriales,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'accorder les subventions suivantes :

- **3 000 €** à la Commune de Felletin, pour l'Étude d'opportunité et de faisabilité technique du gymnase, dont 2 500 € (50%) sur l'enveloppe mise à disposition par la Banque des Territoires et 500 € (10 %) sur les fonds du Département soit au total 60 % d'une dépense éligible de 5 000 € H.T

Publié sur le site www.creuse.fr le 9 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 07/11/2022
Reçu en préfecture le 07/11/2022
Publié le 
ID : 023-222309627-20221102-CP2022309-DE

- **3 000 €** à la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, pour la Pré-étude opérationnelle d'une GRAD
RU pour les communes de Felletin et Aubusson, sur les fonds du Département soit au total 5% d'une dépense
éligible de 60 000 € H.T

· d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour la commune de Felletin : Mme Renée NICOUX, Maire de Felletin n'a pas pris part au vote
Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Pour la Communauté de Communes Creuse Grand Sud : Mmes Renée NICOUX, Laurence CHEVREUX, M.
Jean-Luc LEGER, élus à la Communauté de communes, n'ont pas pris part au vote
Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET